

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
des Pays de l'Aigle

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
de l'ORNE

Séance du 02 mars 2026.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	19
PRESENTS	12
VOTANTS	15

**DATE DE LA
CONVOCATION**

24/02/2026

OBJET

**Vote des subventions aux
associations.**

Acte reçu en préfecture le

09 mars 2026

Publié en ligne le

09 mars 2026

Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE

L'an deux mil vingt-six, le deux mars à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du vingt-quatre février, se sont réunis pour un Conseil d'Administration dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : Alain BOUVIER, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Isabelle CLOUCHÉ, Hugo DUPONT, Paule GOUIN, Véronique HELLEUX, Liliane HUBERT, Elisabeth JOSSET, Nathalie LENÔTRE, Delphine PRIEUR, Martine RICHARD, Jean SELLIER, Sophie THERY.

Pouvoirs : Hugo DUPONT donne pouvoir à Isabelle CLOUCHÉ
Sylvie MOLERO donne pouvoir à Véronique HELLEUX
Christophe PAPILLON donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE

Absents excusés : Camille DAEL, Hugo DUPONT, Paule KLYMKO, Abdellah LHESSANI, Sylvie MOLERO, Christophe PAPILLON.

Absents : Fleur GOSSELIN, Nathalie RIBAUT.

Madame la Vice-Présidente informe l'assemblée qu'il convient de déterminer les sommes allouées aux associations qui ont déposé une demande de subvention auprès du CIAS des Pays de L'Aigle, pour l'année 2026.

La date limite des dépôts de la demande était fixée au 02 février 2026. Les demandes de subventions des associations ont fait l'objet d'une étude préalable réalisée par la Vice-Présidente, les élus référents et la directrice du CIAS en date du 23 février 2026.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder les subventions selon le tableau ci-dessous
- **DIT** que ces subventions seront prélevées au budget en cours à l'article 6574.

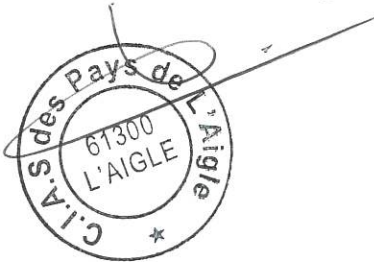
VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2026

Acte reçu en préfecture le
09 mars 2026
Publié en ligne le
09 mars 2026
Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE



NOM de L'Association	Montant demandé 2024	Montant accordé 2024	Montant demandé 2025	Montant accordé 2025	Montant demandé 2026	Commentaires CIAS	Montant proposé par la commission	Montant accordé par le CA
AAES	17 000 €	2 500 €			2 500 €	SOUS RESERVE: proposer mise à dispo salle gratuite sur le territoire	1 000 €	1 000 €
Atelier Aigle Insertion					2 000 €		1 000 €	1 000 €
ACJM			3 000,00 €		3 000 €		1 500 €	1 500,00 €
ADIL	500 €	250 €						
Amicale laïque de Rai					1 500 €		0 €	0 €
Adom'61					400 €		200 €	200,00 €
Association Azéa	800 €	800 €	900 €		800 €		0 €	0 €
Association Entraid'addict 61	150 €	150 €	150 €		150 €		150 €	150 €
Association des Parents d'élèves du SIVOS					?		0 €	0 €
Banque Alimentaire de l'Orne	5 000 €	4 000 €	5 000 €		9 000 €		4 000 €	4 000 €
CIDFF	2 500 €	1 500 €	2 500 €		2 000 €		1 500 €	1 500 €
Chemin vers une nouvelle vie					1 200 €		150 €	150 €
CLIC Orne Est Antenne Pays d'Ouche	2 500 €	2 500 €						
Eveil et Prévention						SOUS RESERVE: souhait d'une rencontre avec Madame la Vice Présidente et Madame TOLDRE	400 €	400,00 €
Foyer paroissial La Ferté-en-Ouche	3 400 €	3400 sous réserve	3 800 €		500 €			
Judo Club de Rai					1 000 €		0 €	0 €
Les Amis d'Yrisse					8 000 €		0 €	0 €
Les Restos du Cœur de l'Orne	1 650 €	1 500 €	1 700 €		1 600 €		1 500 €	1 500 €
LUTILLE	2 000 €	1 500 €	1 500 €		1 500 €		1 500 €	1 500 €
Maison des jeunes et de la culture	11 000 €	2 000 €			9 000 €	SOUS RESERVE: souhait d'une rencontre avec la commission d'attribution des subventions CIAS	5 000 €	5 000 €
MCE-MBS					5 000 €		0 €	0 €
Médiation familiale - Normandie Générations	2 500 €	1 500 €	2 500 €		1 500 €		1 500 €	1 500 €
Relais sourire - Normandie Générations	3 000 €	3 000 €	4 000 €		3 000 €		2 500 €	2 500 €
Secours Catholique L'Aigle	1 400 €	1 400 €	1 400 €		1 400 €		1 500 €	1 500 €
Secours Populaire	4 500 €	0 €			5 700 €		1 500 €	1 500 €
UNA des Pays de L'Aigle réparti comme suit	6 500 €	500 €	11 500 €		8 500 €		400 €	400 €
Séniors	1 000 €							
Dossier atelier mémoire	1 500 €		1 500 €		1 500 €			
Portage de repas	4 000 €		10 000 €		7 000 €			
The Pink Sisters	2 000 €							
YSOS	4 000 €	3 500 €	4 000 €		4 000 €		3 500 €	3 500 €
TOTAL	70 400 €	30 800 €	41 950 €	20 050 €	81 750 €		28 800 €	28 800 €

Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20260302-2026-03-02-008-DE
Date de télétransmission : 09/03/2026
Date de réception préfecture : 09/03/2026